0691496B
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE JACQUES PREVERT
AVENUE DE BURAGO DI MOLGORA
69360 ST SYMPHORIEN D OZON
Tel : 0478024870

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/08/2026
Réuni le : 14/09/2026
Sous la présidence de : Catherine Boyer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BERLIN (ALLEMAGNE) , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ECHANGE FRANCO - ALLEMAND : Le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement de l'échange franco-allemand, qui aura lieu du 23 au 30/11/2026. Les allemands viendront en France du 11 au 18 mars 2026. La participation des familles s'élève à 320€. La part accompagnateur sera pris en charge par l'établissement par un prélèvement sur le fonds de roulement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Boyer
Prénom : Catherine
Signé le : 17/09/2026 08:05:57

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.